



CHAPITRE 1

LE TISSU ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES MARTINICAISES

L'appareil productif est de plus en plus orienté vers les activités de services.

Le tissu économique de la Martinique est en pleine mutation. L'image traditionnelle d'une économie rurale, fortement dépendante du tourisme, s'estompe peu à peu. Comme dans les autres DOM, l'économie est de plus en plus dominée par les activités tertiaires¹ qui représentent 82 % de l'emploi salarié. Premiers gisements d'emplois, les services non marchands — l'administration, l'éducation, l'action sociale et la santé — regroupent la moitié des emplois tertiaires de l'île, soit une proportion près de deux fois plus élevée qu'en métropole.

Au cours des quinze dernières années, ils sont à l'origine de 60 % de la création d'emploi. Dans le tertiaire marchand, avec près des deux tiers des effectifs salariés, les activités de services sont prépondérantes au détriment du commerce. La plupart des services marchands se sont considérablement développés au cours des quinze dernières années (+3 830 entreprises) et ont généré de nombreux emplois (+5 800 postes), modifiant ainsi la structure productive de l'île. Cette mutation de l'économie locale s'est déroulée dans un contexte de progression de l'emploi très inférieure à la moyenne des DOM (+13 % contre +38 % au cours des 15 dernières années) mais plus proche de la moyenne nationale. Le secteur secondaire est sous représenté. Il génère toutefois de nouveaux emplois et se diversifie progressivement. Depuis 1993, l'industrie régionale s'est enrichie de

plus de 370 entreprises industrielles, l'emploi a augmenté de 800 salariés. Ce développement industriel contraste avec la baisse des effectifs depuis plus d'un quart de siècle au plan national. Il s'accompagne d'une diversification de l'activité avec un essor dans la métallurgie ou encore l'édition qui s'appuie sur les nouvelles technologies. L'industrie agroalimentaire, plus traditionnelle, est elle aussi dynamique.

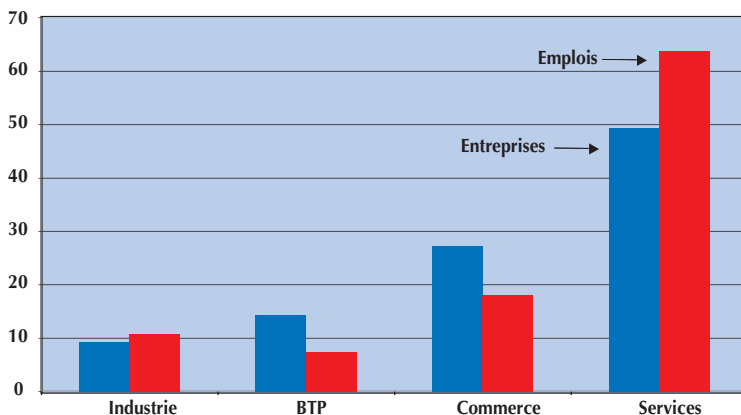
La construction a connu des évolutions moins favorables au début des années 1990, période de basse conjoncture, mais ce secteur s'est redressé à la fin de la décennie et parvient depuis 1997 à générer de nouveaux emplois, soutenu par la demande publique et celle des ménages.

L'agriculture garde, quant à elle, une place tout à fait spécifique, même si son poids économique est assez faible. En dépit des difficultés liées à la concurrence internationale et de mauvaises conditions climatiques récemment, un peu plus de 4 800 exploitations maintiennent ce secteur en activité et parviennent à conserver un niveau d'emploi salarié comparable à celui du début de la décennie 1990. En revanche, l'emploi non salarié a fortement diminué comme le nombre d'exploitations, suivant en cela la tendance nationale d'un secteur en voie de restructuration.

1 - Voir «L'économie martiniquaise au passage de 2000, CEROM juin 2005»,

Estimations d'emplois salariés 2005 par secteur

Unité : %



Evolution des entreprises et de l'emploi salarié par secteur

Unités : %, nombres

	Nombre d'entreprises	Evol. 1993-2005	Nombre d'établ.	Evol. 1993-2005	Nombre d'emplois	Evol. 1993-2005
Industries Agricoles et Alimentaires	494	23,5%	534	21,4%	3 060	30,4%
Biens de Consommation	774	-0,3%	824	-0,6%	1 336	40,6%
Automobile	7	40,0%	7	16,7%	20	ns
Biens d'équipement	579	42,3%	617	41,8%	1 137	77,1%
Biens intermédiaires	565	21,5%	620	24,7%	1 967	24,1%
Energie	17	112,5%	42	90,9%	1 402	6,1%
BTP	3 759	11,5%	3 871	10,8%	6 044	25,5%
Commerce	7 159	8,8%	8 266	8,8%	14 979	20,3%
Transports	2 453	-6,4%	2 616	-5,0%	3 711	42,2%
Activités Immobilières	475	103,0%	489	89,5%	705	-7,1%
Services aux entreprises	4 379	138,0%	4 879	126,9%	10 246	47,1%
Services aux particuliers	3 470	43,2%	3 751	39,6%	11 802	22,1%
Education santé action sociale	2 213	117,4%	2 314	121,0%	26 156	13,0%
Ensemble	26 343	30,8%	28 830	29,8%	82 565	22,8%

Source : INSEE Sirene et estimations d'emploi salarié Champ : Industrie - Construction - Commerce - Services (ICS).

Le champ ICS ne comprend pas l'agriculture (5 862 salariés), les activités financières (2 283 salariés) et les administrations (22 390 salariés), il couvre plus de 70 % de l'emploi salarié de l'île. Dans cet ensemble ICS, les entreprises domiciliées en Martinique mobilisent près de 70 000 emplois, le solde étant employé par les entreprises installées sur l'île mais domiciliées ailleurs. Globalement, l'emploi total de la Martinique s'élève à près de 124 870 personnes dont 113 100 salariés.

Répartition des entreprises par tranches de salariés

Unités : %, nombres

	Industrie		Construction		Commerce		Services		Total	
	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%
Zéro salarié	1 589	65,3	2 872	76,4	5 227	73,0	10 239	78,8	19 927	75,5
De 1 à 5 salariés	485	23,7	623	18,9	1 245	17,4	1 986	10,5	4 339	16,5
De 6 à 9 salariés	152	8,1	132	7,1	356	5,0	384	4,8	1 024	3,9
De 10 à 19 salariés	123	6,2	79	3,5	202	2,8	224	3,0	628	2,4
De 20 à 49 salariés	69	5,1	41	2,1	92	1,3	100	1,7	302	1,1
De 50 à 99 salariés	14	2,8	8	1,1	18	0,3	33	0,8	73	0,3
100 salariés et plus	3	0,6	4	0,2	19	0,3	24	0,2	56	0,2
Total	2 435	9,2	3 759	14,3	7 159	27,2	12 990	49,3	26 343	100,00

Source : INSEE Sirene 2005

Au cours des quinze dernières années, l'emploi salarié a progressé de près de 25 % en Martinique, soit plus de 20 900 postes supplémentaires. 9/10^{ème} de ces emplois nouveaux ont été créés dans les services, essentiellement non marchands. Le secteur agricole est parvenu à maintenir un niveau d'emploi comparable à celui du début de la décennie 90, tandis que l'industrie a généré près de 950 emplois salariés nouveaux compensant intégralement les pertes subies par le BTP (-890). Dans le commerce on dénombre plus de 1 540 emplois nouveaux.

Une écrasante majorité de TPE.

Hors administration, la Martinique compte 28 830 établissements et plus de 26 340 entreprises. Ces établissements mobilisent plus de 82 560 salariés, soit près des 3/4 de l'emploi salarié de l'île et les 2/3 de l'emploi total. Ils sont

à l'origine également des 2/3 de la richesse créée en Martinique. L'activité économique est peu concentrée dans de grandes unités de production. Les entreprises de plus de 200 salariés sont relativement rares et les 3/4 des unités productives n'ont pas de salarié, 96 % en ont moins de 10. Ces petites entreprises regroupent, par ailleurs, plus du tiers de l'emploi salarié du secteur privé. La répartition des entreprises martiniquaises par taille et secteur confirme une forte atomocité de l'offre et la surreprésentation des entreprises sans salarié, quel que soit le secteur d'activité : +30 % globalement, cette proportion, comparée à la moyenne nationale, est supérieure de moitié dans le secteur secondaire et du tiers dans le commerce.

A l'opposé, les entreprises de 50 salariés et plus sont très peu présentes, tout particulièrement dans l'industrie et le BTP.

Répartition des entreprises par taille et par secteur d'activité

Unité : Indices

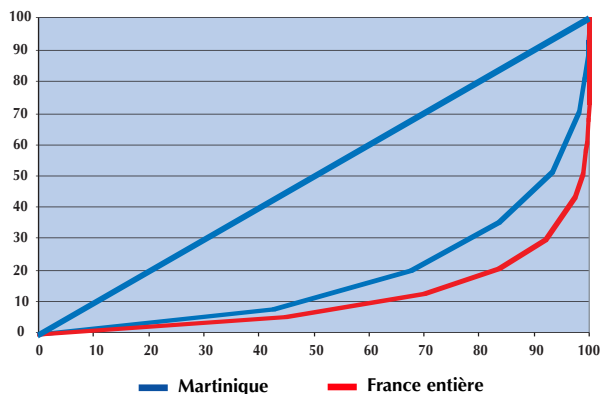
	Industrie	Construction	Commerce	Services	Total
0 salarié	157,1	151,3	135,4	120,0	129,4
1 à 9 salariés	63,4	47,6	57,0	62,0	58,7
10 à 49 salariés	59,6	48,2	70,1	60,1	61,2
50 à 99 salariés	30,9	53,8	44,2	64,9	48,2
100 à 249 salariés	9,5	58,7	79,7	57,6	45,0
250 salariés ou +	0,0	0,0	32,4	47,1	22,3
Total	97,3	105,6	110,4	94,2	100,0

Source : INSEE Sirene 2005, champ ICS

Note de lecture : l'industrie martiniquaise compte une proportion d'entreprises sans salarié supérieure de 57,1 % à la moyenne nationale. Il faut également constater que la région compte à peine 2,7 % d'entreprises industrielles en moins qu'en moyenne alors que dans les services, l'écart est plus marqué (-5,8 %). Plus des 3/4 des entreprises n'ont pas de salarié, les unités de moins de 10 salariés représentent 96 % des entreprises de Martinique, elles emploient 35,1 % de la main d'œuvre.

Concentration de l'emploi salarié

Unité : % cumulés d'entreprises employeuses en abscisses, d'emploi salarié en ordonnées



Sources : INSEE Sirene 2005, champ ICS.

Note de lecture : au plan national, les 3/4 des entreprises employeuses concentrent 15 % de l'emploi salarié. En Martinique, les 3/4 des entreprises employeuses mobilisent 25 % de l'emploi salarié de l'industrie, du commerce et des services. Toutes ces entreprises ont moins de 20 salariés.

Les entreprises de services se sont multipliées.

Entre 1993 et 2005, le tissu productif martiniquais, s'est enrichi de près de 6 200 entreprises, soit de près de 30 %. Les services ont contribué très largement à cette croissance (à près de 80 %), le nombre de petites entreprises sans salarié a presque doublé et les unités de 6 à 19 salariés affichent également de très fortes progressions. A côté de ces très petites structures, la région compte

vue comme en termes de création d'emplois ont été les services aux entreprises à forte valeur ajoutée comme le conseil et assistance ou nécessitant moins de main d'œuvre qualifiée comme les services opérationnels qui ont suivi la tendance nationale, et les services aux particuliers, activités récréatives et services domestiques, nettement moins générateurs d'emplois nouveaux (+17 % contre +59 % au plan national). Au cours des douze dernières années, un peu moins de 32 200 entreprises

Evolution des entreprises par taille et secteurs d'activité

Unités : % cumulés.

Evolution 1993-2005	Industrie		Construction		Commerce		Services		Total	
	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%	Nombre d'entrep.	%
0 salarié	553	53,3	1 157	67,4	1 030	24,5	5 061	97,8	7 800	64,3
1 à 5 salariés	-252	-34,2	-803	-56,3	-581	-31,8	-518	-20,7	-2 154	-33,2
6 à 9 salariés	47	44,2	25	23,6	111	45,1	160	71,6	343	50,3
10 à 19 salariés	14	12,4	0	0,2	30	17,5	101	81,7	145	29,9
20 à 49 salariés	14	26,1	14	52,2	-10	-10,1	27	37,8	45	17,7
50 à 99 salariés	2	17,3	-3	-27,1	-3	-13,7	14	74,7	10	16,5
100 ou plus	-3	-50,0	-1	-20,0	2	11,8	7	41,2	5	11,
Total	374	18,1	389	11,5	579	8,8	4 853	59,6	6 195	30,7

Source : INSEE Sirene 2005, champ ICS

quinze entreprises supplémentaires de plus de 50 salariés qui ont quasiment toutes une activité de services. Les secteurs les plus dynamiques de ce point de

nouvelles² ont été créées en Martinique, soit une moyenne annuelle de 2 700. Parmi ces entreprises nouvelles, près de 30 % ont cessé leur activité au cours de

la période. De ce point de vue, la région est proche de la moyenne des Départements Français d'Amérique. Pour l'essentiel ce sont des créations totalement nouvelles², ce qui s'explique par le développement d'activités tertiaires et par la relative faiblesse des créations dans l'industrie (où les reprises d'activités sont plus fréquentes). Les services aux entreprises connaissent un développement tout à fait important lié à l'externalisation de tâches effectuées auparavant en interne. Leur dynamisme est lié à l'attractivité

des services opérationnels (gardiennage, nettoyage, intérim, location de matériel et services divers...) qui comptent un cinquième des nouvelles entreprises et du conseil et assistance (informatique, ingénierie, architecture, expertises comptables et autre conseil juridique ou publicité) qui représentent un neuvième des créations. Les activités commerciales sont-elles aussi porteuses de nombreux projets et, dans le secondaire, c'est la construction qui continue à accueillir le plus de jeunes entreprises.

Répartition des entreprises par catégorie juridique

Unité : Indices	Martinique		France entière
	Nombre d'entreprises	%	%
Entrepreneurs individuels dont :	15 483	58,8	53,2
Artisans	4 826	18,3	11,8
Commerçants	5 324	20,2	13,5
Professions libérales	2 194	8,3	18,1
Autres	3 139	11,9	9,8
Sociétés dont :	10 860	41,2	46,8
Sociétés en nom collectif	1 063	4,0	1,1
SARL	8 848	33,6	36,8
SA	268	1,0	3,1
Sociétés par action simplifiée	236	0,9	3,0
Autres	445	1,7	2,6
Total	26 343	100,0	100,0

Source : INSEE Sirene 2005, champ ICS

Note de lecture : Près de 60 % des entreprises martiniquaises sont des entrepreneurs individuels (EI), artisans, commerçants dont les deux représentent chacun une entreprise sur cinq, tandis que les professions libérales sont deux fois moins nombreuses qu'en moyenne nationale. Les EI sont également moins nombreuses au plan national. En corollaire, les sociétés sont moins représentées, en particulier les sociétés anonymes et les sociétés à responsabilité limitée (qui sont cependant les plus nombreuses).

² - On distingue trois types de créations : les entreprises totalement nouvelles (ex-nihilo), des entreprises qui font l'objet d'une reprise ou celles qui ont été mises en sommeil et sont réactivées (les réactivations).

Compte tenu des structures sectorielles et de la faiblesse des créations industrielles, les sociétés sont encore minoritaires (45 %). La plupart des nouvelles entreprises, de petite taille et peu capitalisées nécessitent peu d'équipements pour exercer leur activité. Toutefois, la catégorie juridique de l'entreprise individuelle, très liée à l'activité, évolue elle aussi en raison du récent développement des services à plus forte valeur ajoutée. Il est intéressant de noter que la part des créateurs, professions libérales (15 %), est aujourd'hui voisine de celle des commerçants ou artisans.

Les moyens engagés au départ et le secteur d'activité conditionnent la pérennité des jeunes entreprises.

La survie d'une entreprise dépend de multiples facteurs, souvent combinés entre eux : moyens humains et financiers, conseil, structure de départ, profil du créateur. Le contexte économique, les choix de gestion, les stratégies adoptées ont aussi une influence sensible sur la viabilité du projet. Parmi les entreprises créées au premier semestre 1998, 57 % existaient toujours cinq ans après. Comme en moyenne nationale, les entreprises créées par reprise résistent mieux que celles qui sont créées de toutes pièces : en 2003, huit entrepreneurs sur dix sont toujours à la tête de l'entreprise qu'ils avaient reprise en 1998. Cependant, certaines activités se prêtent mieux à la création, alors que d'autres sont propices à la reprise. Il est en effet préférable de reprendre une entreprise des secteurs des Industries Agricoles et Alimentaires (IAA), du commerce et de la réparation ou encore des services aux

entreprises ou aux particuliers. Dans les activités de transport ou de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, la nature de la création joue moins.

L'apport initial pérennise l'entreprise. Les sociétés, pour lesquelles il est obligatoire, résistent mieux que les entreprises individuelles (81 % des sociétés créées en 1998 sont encore présentes en 2003, contre 47 % des entreprises individuelles). Ce constat est remarquable dès la première année.

De manière générale, plus le créateur investit initialement, plus l'entreprise a des chances de passer le cap des cinq premières années. Le commerce est le secteur dans lequel l'investissement mis au départ est le plus faible. 52 % des entreprises commerciales créées ont démarré avec moins de 7 650 €.

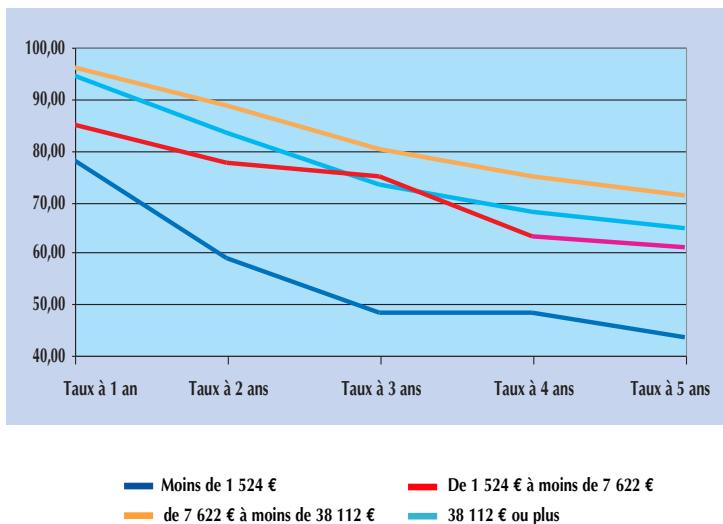
A l'inverse, l'industrie nécessite plus de moyens au démarrage (79 % des industries, hors IAA, voient le jour avec plus de 7 650 €, 64 % pour les IAA). Le commerce et surtout l'industrie sont les secteurs les plus fragiles quand le montant investi au démarrage est inférieur à 1 500 €. Avec des financements plus lourds, tous les secteurs se renforcent et résistent mieux durant les cinq premières années. Le commerce reste le plus sensible à l'échec. A court et moyen termes, l'impact de la création d'entreprise sur l'emploi n'est pas négligeable, même si la plupart des nouvelles structures démarrent leur activité sans salarié. En 2005, les nouvelles structures ont généré plus de 1 000 emplois salariés. Mais, en premier lieu, les créateurs d'entreprises ont cherché à créer leur propre emploi pour sortir

d'une situation de chômage souvent de longue durée. Plus de la moitié des entreprises créées par les chômeurs ne parviennent pas à franchir le cap de la cinquième année d'existence. 70 % des actifs au moment de la création de leur entreprise créent des structures pérennes au-delà de 5 ans. Disposant de peu de financements (60 % d'entre eux ont démarré leur activité seul, avec moins de 8 000 €), ils ont souvent bénéficié d'aides à la création. La faible part des entreprises âgées de moins de 5 ans montre que les cinq premières années sont réellement les plus difficiles à surmonter, dans tous les secteurs d'activité. La proportion de

jeunes entreprises est plus forte dans les services. L'industrie, dont le renouvellement est en revanche encore assez faible, regroupe la plus forte part d'entreprises de plus de 10 ans (43 %). Le renouvellement du tissu productif n'est pas de nature à modifier immédiatement les structures sectorielles, la concentration ou la spécialisation des activités, quels que soient les secteurs. Il faut noter la présence de 40 % d'entreprises ayant moins de trois ans. Un quart des unités a moins de trois ans. Ces deux chiffres montrent d'une part le dynamisme du tissu productif mais aussi la stabilité des entreprises pérennes.

Les taux de survie selon les moyens au démarrage

Unité : %

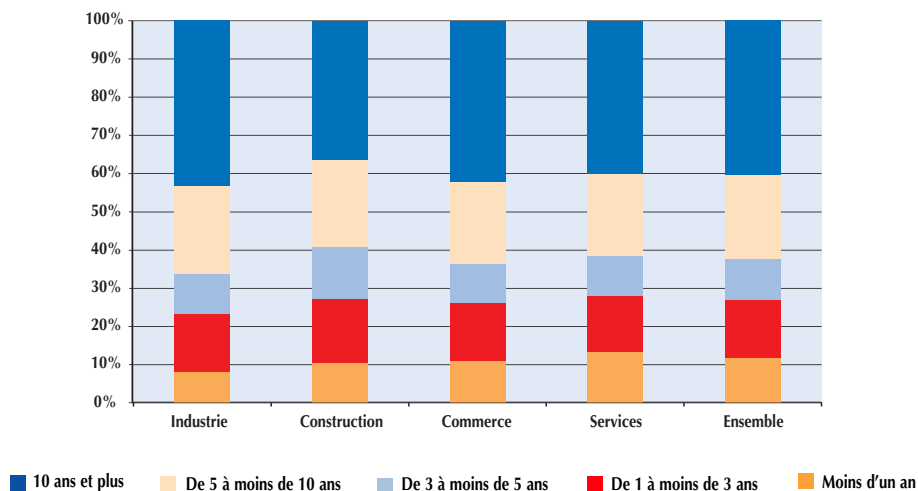


Source : SINE - INSEE - Champ ICS

Note de lecture : Les seuils décrits dans ce graphique correspondent aux seuils légaux initialement exprimés en francs et convertis en euros.

Répartition des entreprises selon l'ancienneté de la création

Unité : % cumulés



Source : INSEE Sirene, champ ICS.

Note de lecture : 63,7 % des entreprises de construction ont moins de 10 ans, 10,7 % sont dans leur première année d'existence.

Une concentration au centre et au sud de l'île.

Le mouvement de tertiarisation sensible de l'appareil productif est à mettre en relation avec l'urbanisation grandissante du territoire. Plus de la moitié des entreprises martiniquaises est installée en Centre Agglomération. C'est aussi la zone d'emploi où les créations sont les plus nombreuses au cours de la dernière décennie. De nouvelles entreprises apparaissent également dans le sud de l'île (+ de 2 200

implantations). C'est moins le cas dans le Nord, plus rural. Pour une part ces tendances reflètent de simples écarts territoriaux. Il est en effet normal que le tissu productif se renouvelle davantage dans les agglomérations que dans les espaces ruraux. Dans le cas de la Martinique, les nombreuses créations dans l'agglomération foyale reflètent aussi son dynamisme spécifique, la capitale régionale accentuant sa position en termes d'unités productives et d'emplois.

Localisation des entreprises martiniquaises

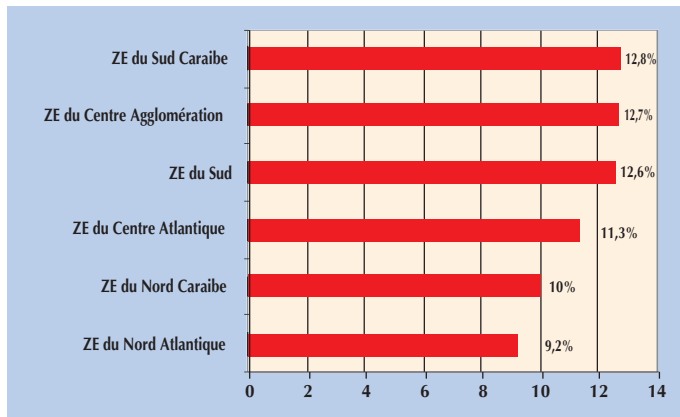
Unités : Nombres et %

Localisation des entreprises dans les zones d'emploi (ZE)	1993		2005		Evolution	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ZE du Nord Atlantique	814	4,0	860	3,3	46	5,7
ZE du Sud Caraïbes	2 801	13,9	4 099	15,6	1 298	46,3
ZE du Nord Caraïbes	1 095	5,4	1 270	4,8	175	16,0
ZE du Centre Agglomération	10 975	54,5	14 095	53,5	3 120	28,4
ZE du Sud	2 067	10,3	3 011	11,4	944	45,7
ZE du Centre Atlantique	2 396	11,9	3 008	11,4	612	25,5
Total	20 148	100,0	26 343	100,0	6 195	30,7

Source : INSEE Sirene, champ ICS.

Taux de création selon la zone géographique

Unité : %

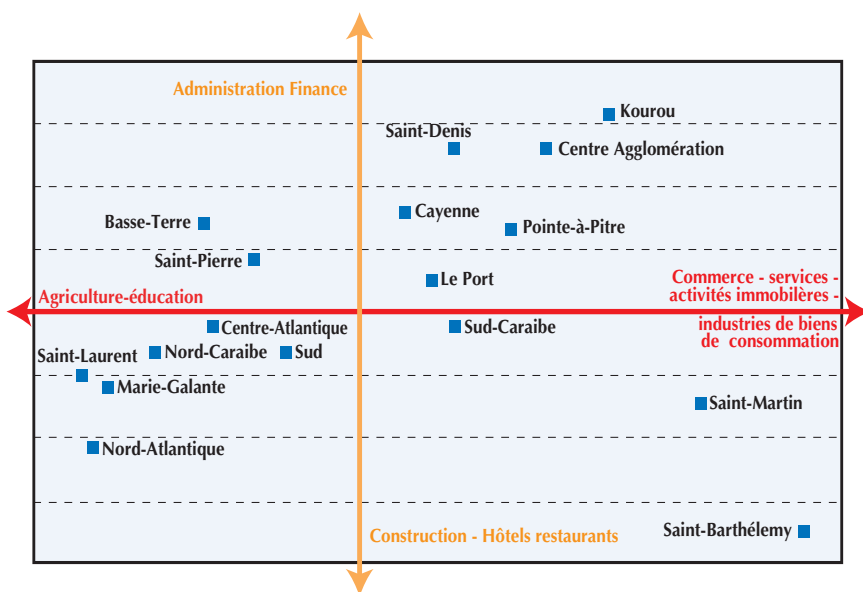


Source : INSEE Sirene, champ ICS.

Note de lecture : Les taux exprimés en pourcentage correspondent à des taux de création, soit le nombre d'entreprises créées en 2005 rapporté au stock d'entreprises présentes au 1^{er} janvier 2005.

L'analyse des structures sectorielles des zones d'emploi des DOM est basée sur une méthode d'analyse de données ACP (Analyse en Composantes Principales) qui permet d'étudier un tableau d'individus caractérisés par un grand nombre de variables (ici l'emploi total au lieu de travail). L'ACP étudie les ressemblances entre les zones d'emploi. Celles-ci se positionnent sur les axes selon leur situation par rapport aux variables caractérisant l'axe. Les variables d'un même axe sont liées. Cette analyse montre de fortes spécificités tertiaires dans les zones urbaines (administration, services financiers et aux entreprises, commerce notamment) qui s'opposent aux zones plus rurales où seul le tertiaire non marchand est représenté par l'éducation. Dans ces territoires, les IAA, l'industrie extractive et l'artisanat du BTP occupent une place importante.

Analyse des zones d'emploi des DOM selon leur structure d'activité



Source : INSEE - RP 99

Note de lecture : La zone de Saint-Laurent désigne la zone d'emploi de Saint-Laurent du Maroni, celle de Saint-Pierre comme celle de Saint-Denis correspondent à Saint-Pierre et à Saint-Denis de la Réunion.

Un appareil productif peu dépendant de l'extérieur mais qui rayonne plus que dans les autres DOM.

La surreprésentation des Très Petites Entreprises (TPE)³ dans l'appareil productif régional a une incidence directe sur le taux de dépendance des entreprises⁴. La grande majorité des TPE de 1 à 5 salariés, par ailleurs mono établissement, sont domiciliées sur place. En revanche, dans les unités de plus de 50 salariés, plus d'un salarié sur 2 est sous le contrôle d'un centre de décision extérieur à la région. Au total, on dénombre près de 700 établissements qui regroupent plus de 13 000 salariés dépendant de sièges souvent extérieurs. Le plus fréquemment, les sièges se trouvent en Ile-de-France (France Telecom, Air France, EDF, La Poste ou la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles, SARA).

Cette faible dépendance martiniquaise est à l'image des autres économies insulaires (la Corse et les autres DOM), toutes en fin de classement parmi les régions françaises hors Ile-de-France. De ce point de vue, elles sont très différentes des régions industrielles situées autour du bassin parisien où l'emploi est davantage concentré dans de grands établissements. Cette faible dépendance s'accompagne d'un rayonnement relativement fort (part des salariés des établis-

sements situés hors de la région mais qui dépendent de sièges martiniquais) par rapport aux autres régions de province.

Avec un taux de rayonnement de près de 7 %, la Martinique se situe en dixième position des régions de province les plus influentes, au même plan que les Pays-de-la-Loire ou la Champagne-Ardenne et très loin devant les autres DOM (le taux est de l'ordre de 3 % à la Réunion et en Guadeloupe, de 0,6 % en Guyane). La présence d'un seul groupe explique le tiers du rayonnement de l'île sur l'extérieur mais il reste que la Martinique ne se situe qu'à un point de la moyenne des régions françaises hors Ile-de-France.

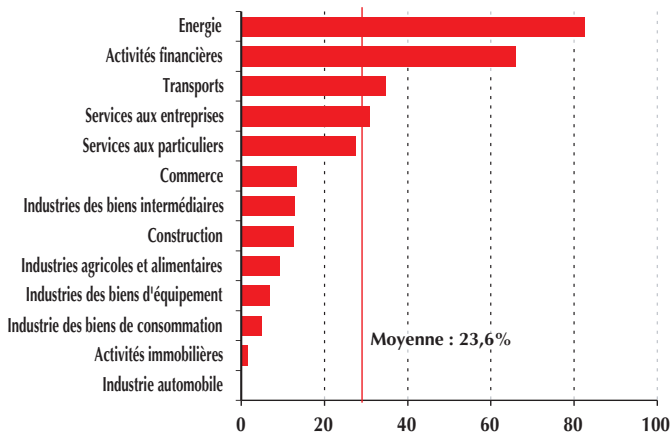
3 - Moins de 10 salariés

4 - défini ici comme la part des salariés des entreprises présentes sur l'île qui sont contrôlées par un centre de décision situé hors de la région. Les données utilisées pour mesurer la dépendance datent de 2000.

Une forte dépendance dans l'énergie, les services aux entreprises et les transports.

Energie, activités, financières : Forte dépendance

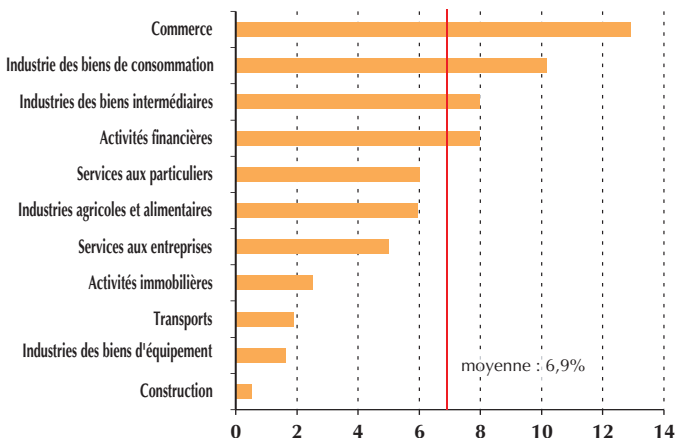
Unité : %



Sources : INSEE Sirene, DADS, LIFI 2000

Rayonnement : un commerce influent

Unité : %



Sources : INSEE Sirene, DADS, LIFI 2000

Note de lecture : La dépendance est mesurée par la part des salariés des entreprises contrôlées par un centre de décision situé hors de la Martinique. Le rayonnement est la part des salariés employés par des unités situées à l'extérieur de la région et contrôlées par des entreprises martiniquaises.

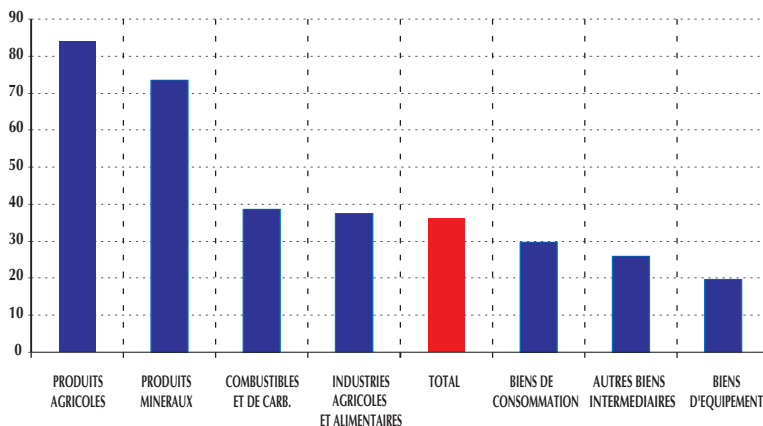
En 2002, les entreprises martiniquaises détiennent près de 40% du marché martiniquais.

Les parts du marché local détenues par les entreprises martiniquaises sont largement majoritaires dans deux branches, les produits agricoles (80 %) et les produits minéraux (74 %), et minoritaires dans les autres. Dans le domaine des combustibles et des carburants, la capacité de raffinage de la SARA couvre près de 40 % de la demande intérieure. Pour les produits issus de l'industrie agricole et alimentaire, la dépendance de la région vis-à-vis des importations est relativement plus faible que la moyenne des produits. Ainsi en 2002, le taux de dépendance en «sucre,

rhum et autres alcools» n'est que de 22 %. Concernant le lait, la viande et les autres produits alimentaires, très peu produits localement, le niveau de dépendance de la Martinique est nettement plus prononcé (67 %), à l'exception de la production d'oeufs. Dans le reste de l'industrie, qu'il s'agisse des biens de consommation courante (vêtements, produits d'entretien ou d'hygiène), des biens d'équipement ou encore des biens intermédiaires hors l'industrie extractive (chimie, bois, emballages...), la dépendance reste très élevée. La part du marché martiniquais détenue par la production locale y est inférieure à 30 %.

**Part de la production locale sur le marché martiniquais en 2002 :
l'agriculture moins dépendante que l'industrie**

Unité : %



Sources : INSEE, DNSCE

Hors combustibles, les entreprises martiniquaises ont gagné 4 points de parts de marché entre 1993 et 2002.

Entre 1993 et 2002, la production locale de biens destinée au marché martiniquais a progressé, dans son ensemble, plus rapidement que les importations de biens. Tous secteurs confondus, à l'exception de la production de combustibles et de carburants⁵, la dépendance de la Martinique a diminué de 4 points, de 68 % à 64 % entre 1993 et 2002. Cette évolution peut résulter soit d'un renforcement de la compétitivité des entreprises martiniquaises vis-à-vis des productions importées, soit encore, du développement plus rapide de activités dans lesquelles les entreprises martiniquaises se sont spécialisées comme par exemple la fabrication de bateaux de plaisance au sein du secteur des biens d'équipement.

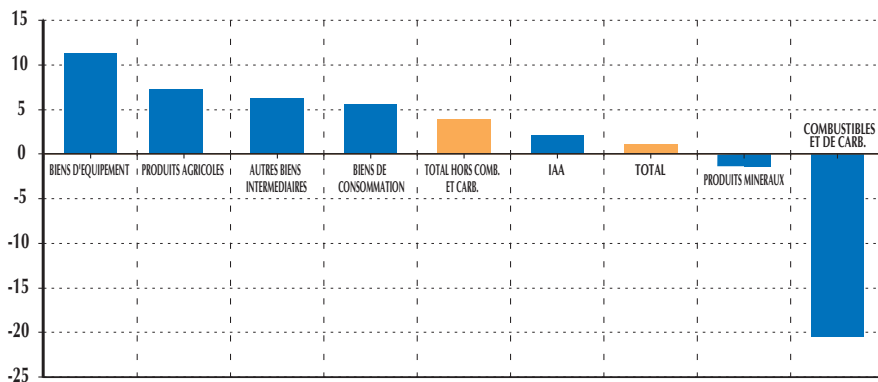
C'est d'ailleurs dans ce dernier secteur que la percée des entreprises locales sur le marché intérieur a été la plus forte : leur poids a plus que doublé passant de 9 % en 1993 à 20 % en 2002. A l'instar de ces activités, les parts de marché des entreprises martiniquaises dans le secteur industriel, hors IAA et industries extractives ont progressé de manière importante mais sans toutefois remettre en question la prépondérance des produits importés.

Le poids des entreprises martiniquaises dans le secteur agricole a également augmenté, le poids des produits locaux progressant de 77 % à 84 %.

Si pour l'ensemble des IAA, la part de marché n'a progressé que faiblement, des gains de 20 points ont été obtenus dans le «sucre, rhum et autres alcools» : 78 % en 2002, au lieu de 58 % en 1993.

Evolution du poids de la production locale sur le marché martiniquais de 1993 à 2002 : Forte progression des biens d'équipements, baisse pour les carburants en lien avec la baisse du prix du baril

Unité : %



Sources : INSEE, DNSCE

5 - Entre 1993 et 2002, la production de carburants a été affectée par de fortes variations du prix du brut importé. Le taux de dépendance est ainsi passé de 45% en 1993 à 60% en 2002, avec un maximum de 74% en 2000.

• **L'ouverture** d'un pays est son degré de participation aux échanges internationaux, comparativement à son poids économique. Elle se mesure grâce à un certain nombre d'outils. Selon l'indicateur utilisé, certains pays apparaîtront très ouverts. Par exemple dans les départements d'outre-mer, l'ouverture paraît bien supérieure lorsque l'on considère le taux d'importation au lieu du taux d'exportation.

• **Le taux de dépendance aux importations** que l'on assimile également **au taux de pénétration des importations**, représente la part de la demande intérieure satisfaite par les importations. Il est calculé à partir des importations de biens (agricoles et industriels) en excluant le champ des services, dont les mouvements sont mal suivis statistiquement.

Il est mesuré :

- soit par le ratio «imports / PIB»

- soit par le ratio :

$$\frac{\text{Imports} + \text{Impôts sur imports}}{\text{Production} + \text{imports} + \text{impôts sur imports} - \text{exports} - \text{variations de stocks}}$$

Le premier, qui rapporte les importations à la valeur ajoutée, est utilisé dans le graphique des comparaisons internationales ; le second, qui rapporte les importations à la production, dans le tableau des comparaisons par produit.